|  |  |
| --- | --- |
|  | POLYNéSIE FRANçAISE |
|  Ministèrede la sante,*en charge de la prévention* Le Ministre |  N° 2 227 / MSPPapeete, le 09 décembre 2020 |

**Session budgétaire à l’Assemblée de la Polynésie française**

**(7ème séance - Jeudi 10 décembre 2020)**

-----------------

**REPONSE**

**à la question orale présentée par Monsieur Charles FONG LOI**

**Représentant du groupe « TAPURA HUIRAATIRA »**

**à l’Assemblée de la Polynésie française**

**Objet  :** Vaccins pour la lutte contre la covid-19

Monsieur le Représentant,

Votre question orale porte sur la campagne vaccinale qui va être mise en place par le Pays dans le cadre de la gestion de l’épidémie à covid-19.

Plusieurs vaccins sont en cours de développement. A ce jour, trois de ces vaccins vont pouvoir disposer d’une autorisation de mise sur le marché compte tenu des critères d’innocuité et d’efficacité de ces médicaments selon les essais cliniques réalisés. Il s’agit des vaccins des laboratoires Pfizer, Moderna et Astra-zeneca.

L’Etat a proposé de pouvoir faire bénéficier la Polynésie française d’une partie des doses achetées par la France dans le cadre de la communauté européenne afin de mettre en œuvre sa stratégie vaccinale.

Ainsi, la population polynésienne devrait pouvoir très prochainement pouvoir bénéficier d’une vaccination gratuite. La vaccination sera possible notamment dans les centres de santé et dispensaires, ainsi que dans les centres de dépistages que la direction de la santé a récemment mis en place dans les îles de Tahiti et Moorea.

Pour l’organisation pratique de la vaccination, il sera nécessaire de prioriser de la manière suivante : priorité aux personnels de santé nécessaires à la prise en charge des patients, aux populations vulnérables puis aux personnels des services et activités essentiels au fonctionnement du Pays.

Concernant le coût de ce dispositif, les vaccins sont annoncés avec un coût à priori de :

* 2,50 euros la dose pour le vaccin Astra-Zeneca,
* 20 dollars pour celui de Pfizer,
* et 32 à 37 dollars pour celui de Moderna.

Chaque personne devra recevoir 2 injections à 4 semaines d’intervalles pour avoir une vaccination complète. Ainsi, le coût est estimé à ce jour est de 600 millions de francs pacifique hors coût d’organisation.

Tels sont les premiers éléments dont je peux vous faire part sur la stratégie vaccinale mise en place par le Pays.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  Jacques RAYNAL  |